



**AC1 - Classement et inscription d'immeubles au titre des monuments historiques et périmètres de protection**

**Monuments historiques**

- Classement
- Inscription

**Périmètres de protection**

- Protection monument inscrit
- Protection monument classé

**A4 - Passage dans le lit ou sur les berges des cours d'eau**

- Surface affectée

**AC3 - Protections des réserves naturelles**

- Périmètre classé en réserve naturelle

**AC4 - Sites patrimoniaux remarquables**

- Périmètre de protection

**EL3 - Servitudes de halage et de marchepied**

- Halage
- Marchepied

**I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport, et de distribution d'électricité**

- Ligne électrique aérienne ou souterraine

**T1 - Servitudes relatives aux voies ferrées**

- Emprise affectée

Les servitudes d'utilité publique sont reportées sur ce plan à titre informatif, les tracés de référence sont consultables sur le géoportail de l'urbanisme (<https://www.goportail-urbanisme.gouv.fr/>)

Sources : cadastre 2024, DSDP, Département de l'urbanisme

Créé et publié le 13/11/2024  
Page n° 13  
ID : 077-20040201-20241113-0\_2025\_7\_1\_8.DD

**ODRA**

Prescription par délibération communautaire du :  
23/03/22  
Arrêt par délibération communautaire du :  
11/07/24  
Approbation par délibération communautaire du :



7.1 plan des servitudes  
d'utilité publique